

Naissance et renaissance de la société acadienne louisianaise

Carl A. Brasseaux

Numéro 1, 1991

Un lieu de rencontre pour les universitaires du continent

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004272ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004272ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brasseaux, C. A. (1991). Naissance et renaissance de la société acadienne louisianaise. *Francophonies d'Amérique*, (1), 153–165.
<https://doi.org/10.7202/1004272ar>

NAISSANCE ET RENAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ ACADIENNE LOUISIANAISE¹

CARL A. BRASSEAU
Université Southwestern (Louisiane)

L'*EVANGELINE* DE HENRY WADSWORTH LONGFELLOW, dont la parution remonte à 1847, popularisa l'histoire des Acadiens expulsés de la Nouvelle-Écosse par le gouvernement anglais en 1755. La grande diffusion de ce poème, qui fit l'objet, au siècle suivant, de 270 éditions, contribua par son lyrisme romantique à donner une vision fausse de l'exode de ce peuple et de son établissement en Louisiane. Au ^{xx}e siècle, les historiens louisianais évitèrent l'étude de ce tragique événement, se bornant à le mentionner occasionnellement.

Cette négligence devint de plus en plus difficile à accepter après la Seconde Guerre mondiale quand les érudits prirent conscience de l'immense richesse des archives relatives aux Acadiens, en France, en Angleterre, en Espagne, au Canada et en Louisiane. Ces documents permettent de recréer une réalité bien différente de celle d'*Evangeline*. Loin d'être le peuple simple, pastoral et idyllique, dominé par l'Église catholique et passivement soumis au gouvernement colonial, dont Longfellow s'était fait le chantre, les Acadiens formaient une société complexe et indépendante qui se suffisait à elle-même.

L'adaptation à l'environnement fut le catalyseur immédiat qui précipita la transformation socio-culturelle des Acadiens, comme par ailleurs celle des autres sociétés qui se formèrent à la frontière américaine.

Non seulement l'environnement frontalier domina-t-il la lutte que menèrent les Acadiens pour leur survie culturelle en Louisiane au ^{xviii}e et au début du ^{xix}e siècle, mais il influença aussi les facteurs économiques et sociaux qui aidèrent à forger la communauté acadienne. Les facteurs sociologiques, particulièrement l'interaction avec des groupes rivaux, tempérèrent peu à peu l'impact de l'environnement, mais le submergèrent rarement. La survie du peuple acadien dépend de l'existence de frontières fixes entre eux et les autres groupes. La politique régionale influença les forces sociologiques qui exigeaient le maintien de ces limites. Peuple dominé, généralement sans contrôle efficace sur sa destinée, les Acadiens considérèrent que la politique était une nécessité désagréable, et s'engagèrent dans des négociations diplomatiques avec les représentants de l'élite gouvernante. Le manque d'autodéfense aurait pu facilement avoir des conséquences désastreuses et menacer leur existence culturelle. Mais bien avant la dispersion, les Acadiens avaient appris à présenter un front commun contre les administrateurs locaux, généralement inamicaux, souvent même hostiles.

Poussés par un instinct de conservation, ils n'oublièrent pas les leçons apprises en Acadie dans leurs confrontations avec les représentants espagnols et américains.

Les ramifications socio-culturelles de la politique acadienne influencèrent aussi les activités économiques régies non seulement par l'environnement physique, mais aussi par l'image que le groupe se faisait de lui-même. L'existence d'une agriculture commerciale est généralement un baromètre précis pour mesurer les aspirations sociales du fermier, car le revenu que cette sorte d'entreprise agricole produit est nécessaire au paysan qui veut faire l'étalage de ses richesses et monter ainsi dans l'échelle sociale. Par contre, la persistance de petites fermes et de « vacheries » familiales, alors que les conditions permettaient l'extension des opérations agricoles, indique clairement que les petits propriétaires sont satisfaits de leur statut socio-économique.

La culture traditionnelle s'épanouit naturellement parmi les Acadiens qui pratiquaient une agriculture de subsistance pour la plupart. Jusqu'en 1865, la majorité des Acadiens louisianais refusèrent de s'engager dans le système de plantation qui se développait rapidement à travers le sud de l'État. Ainsi que leurs ancêtres, ces « habitants » se contentaient d'une vie modeste mais convenable et ne cherchaient pas à acquérir de grandes richesses.

Comme ils tenaient à préserver les mœurs de leurs ancêtres en les adaptant à leur nouvel environnement subtropical, ils réagirent contre les forces sociologiques et culturelles qui auraient pu détruire l'équilibre de leur organisation sociale. La société acadienne moderne doit son existence à cette stabilité remarquable dont les causes remontent au début de l'établissement des premiers pionniers à la frontière canadienne.

La mentalité de frontière des Acadiens se forgea dans les forêts, les marais et les prairies qui s'étendaient le long de la Baie de Fundy où, en 1604, Pierre du Guay, sieur du Monts, avait établi une colonie française à Port-Royal. L'Acadie souffrit, dès ses origines, de son isolement géographique et de la négligence d'une mère patrie préoccupée de guerres européennes plutôt que de colonisation américaine. L'instabilité qui régnait dans la région exacerba ces problèmes qui retardèrent le peuplement et le développement de l'économie. En temps de paix, les administrateurs se disputaient constamment tout en rivalisant d'efforts pour dominer l'économie de la région. Pendant les nombreuses guerres européennes du XVIII^e siècle, les ennemis des Français attaquaient régulièrement les nouveaux postes et s'en emparaient parfois : les forces anglaises et hollandaises envahirent l'Acadie dix fois au moins entre 1604 et 1713².

Ces changements fréquents de domination, les querelles intestines et l'isolement influencèrent profondément le développement de la société acadienne. Ce furent les leçons de la frontière, plutôt que l'exemple de leurs voisins de la vallée du Saint-Laurent et de la Nouvelle-Angleterre, qui déterminèrent la nature de cette société qui était séparée à la fois de la mère patrie et des autres colonies européennes d'Amérique. Forcés à ne dépendre que d'eux-mêmes pour survivre dans un environnement peu propice, les

premiers colons d'Acadie adoptèrent avec enthousiasme les mœurs des Indiens Mic-Mac adaptées au climat et à l'environnement. Les Acadiens apprirent aussi des Indiens la pratique des occupations saisonnières qui permettent aux populations isolées de se suffire à elles-mêmes.

Cette auto suffisance par les activités non agricoles qui suivaient le rythme des saisons (chasse, pêche, trappe) engendrèrent chez eux un vif sentiment d'indépendance, sentiment renforcé du fait que ces terres leur appartenaient. En 1755, l'Acadien n'acceptait le joug d'aucun maître, et n'avait que de vagues souvenirs du système féodal de la propriété terrienne³.

Le nouveau système de propriété encouragea l'individualisme des propriétaires acadiens. Ils gardaient jalousement leurs droits de propriété et les maintenaient envers et contre tous, même au sein de la famille. Maître de sa petite ferme, l'Acadien ne baissait les yeux devant personne et ne tolérait aucune ingérence dans ses affaires. Dès 1700, l'Acadien en était venu à regarder l'Église et le gouvernement comme des maux nécessaires qu'il acceptait à cause des services qu'ils étaient à même de lui rendre. Mais si les administrateurs s'écartaient le moins du monde des normes usuelles, l'Acadien considérait leur geste comme un empiétement scandaleux sur sa liberté personnelle et y opposait une négation péremptoire. En fait, les Acadiens n'hésitaient jamais à s'élever contre les autorités locales, laïques ou religieuses, et à porter plainte devant les pouvoirs supérieurs. L'irrévérence dont ils faisaient montre envers administrateurs et missionnaires reflétait leur conscience de l'abîme croissant qui séparait les colons nés dans le pays des nouveaux venus. Les facteurs physiques, politiques et sociologiques transformèrent donc des paysans français en Américains de frontière dans l'espace d'une seule génération⁴.

L'évolution sociale ne se borna pas à cette mutation. De 1604 à 1632, la colonie n'avait été peuplée que d'aventuriers et de coureurs de bois. En 1632, quelque trois cents paysans français, venus principalement de la région de Lachaussée au Poitou, s'installèrent à Port-Royal où ils supplantèrent rapidement les coureurs de bois et s'affirmèrent comme le groupe prédominant de la colonie. En moins de dix ans, les nouveaux arrivés s'acclimatèrent à la frontière aussi bien que leurs prédécesseurs, mais ils préférèrent une vie sédentaire, s'adonnèrent à l'élevage et pratiquèrent l'agriculture pendant la belle saison, très brève au Canada. La différence culturelle entre ces deux groupes démographiques est d'autant plus importante que les immigrants de 1632 absorbèrent de nombreux coureurs de bois comme ils absorbèrent la plupart des célibataires qui arrivèrent dans les années 1640 et 1650, s'enrichissant aussi de leur esprit indépendant et aventurier⁵.

Le contexte social se resserra lorsque les enfants de ces immigrants se marièrent entre eux et fondèrent de nouveaux établissements où se perpétua l'endogamie. Les colons acadiens constituaient en effet une immense famille dont les liens étaient d'autant plus étroits qu'ils poursuivaient les mêmes activités économiques, parlaient la même langue et partageaient les mêmes valeurs, et qu'ils se sentaient différents de leurs administrateurs européens.

Ainsi que le fait remarquer Naomi Griffiths, à partir de 1671, les Acadiens se considérèrent comme un peuple à part⁶.

Ce sentiment de cohésion leur était indispensable dans la lutte contre les éléments canadiens, car le système de digues qui protégeaient les terres cultivées contre le mascaret demandait la coopération de toute la communauté. Mais cet état d'esprit les soutenait aussi dans leurs fréquentes disputes avec les autorités locales. Ils firent preuve d'une grande solidarité, surtout pendant les périodes de domination étrangère de 1654 à 1670 et de 1710 à 1755, périodes pendant lesquelles la colonie fut régie par le gouvernement de Londres. Pour se protéger des administrateurs anglais souvent hostiles, les colons acadiens présentèrent un front commun au gouvernement provincial et souvent, par le biais d'atermoiements et de subterfuges, réussirent à faire échouer les desseins de leurs ennemis.

Ils montrèrent clairement leur opposition à toute politique risquant de nuire à leur intérêt ou de troubler leur société, quand ils refusèrent absolument de se mêler aux hostilités opposant Anglais et Français en Amérique du Nord. Cette neutralité volontaire datait de 1713 lorsque la France céda l'Acadie à l'Angleterre par le traité d'Utrecht. Soucieuses de leur sécurité, les forces d'occupation anglaises, commandées par le gouverneur Richard Phillips, tentèrent d'imposer un serment d'allégeance absolue à la population francophone de la région. Mais les Acadiens avaient vu la colonie, maintenant rebaptisée Nouvelle-Écosse, changer de main trop souvent pour croire à la permanence du régime anglais. D'ailleurs, la faiblesse militaire de ce gouvernement exposait les sujets anglais aux représailles des Indiens de la région, amis et alliés des Français. Sachant aussi que Phillips n'avait pas les ressources nécessaires pour forcer leur soumission, les Acadiens refusèrent catégoriquement, non seulement de prêter serment, mais aussi, jusqu'en 1717, de discuter les termes auxquels ils consentiraient de donner leur allégeance à l'Angleterre. Lorsqu'ils offrirent des termes, ils proposèrent l'allégeance à condition que le gouvernement anglais garantisse leur neutralité en cas de conflit franco-anglais. Phillips trouva ces conditions inacceptables.

L'impasse persista jusqu'en 1730, date à laquelle le gouverneur réussit par ruse à leur faire signer le serment. Phillips assura aux colons intransigeants que le gouvernement anglais avait accepté leur demande de neutralité absolue. Ainsi les Acadiens revinrent-ils sur leur décision et signèrent-ils, se croyant victorieux. Mais cette victoire n'était qu'apparente, car Phillips, sujet à d'énormes pressions de la part de ses supérieurs, présenta la liste des signataires au *Board of Trade* en affirmant que les Acadiens abandonnaient leur demande de neutralité en temps de guerre. Par cette rouerie, c'est-à-dire les soi-disant « conventions de 1730 », le gouverneur réussit à satisfaire et à tromper tout le monde⁷.

Grâce à la ruse de Phillips, la colonie vécut dans une fausse atmosphère de paix pendant les années 1730 et le début des années 1740. La réduction des tensions n'était qu'une façade due au fait que le régime colonial disposait

de ressources militaires limitées et ne pouvait exercer qu'un contrôle minime sur la population dont il n'était le maître que de nom. Les administrateurs de la Nouvelle-Écosse se sentirent de plus en plus frustrés dans leurs efforts pour gouverner efficacement ces sujets francophones auxquels ils appliquaient des termes comme « rebelles ingouvernables » et d'autres épithètes peu flatteuses. Les Anglais croyaient donc fermement que le farouche esprit d'indépendance des Acadiens et leur refus entêté de s'allier à l'un ou à l'autre des rivaux coloniaux révélaient que, dans leur cœur, l'allégeance de ces soi-disant neutres allait à l'ennemi héréditaire des Britanniques. Il n'est donc guère étonnant que, malgré la stricte neutralité observée par les Acadiens au cours des escarmouches de frontières, les administrateurs et les chefs militaires de la Nouvelle-Écosse aient eu des doutes sérieux sur la fidélité de leurs sujets français.

Même les plus incrédules furent convaincus que cette crainte était justifiée, lorsqu'en 1750 l'armée et les missionnaires français essayèrent d'effrayer les Acadiens pour les forcer à se réfugier dans le territoire français à la frontière entre la Nouvelle-Écosse et le Canada. Voyant la colonie apparemment menacée et sachant que les puissances coloniales se mobilisaient en prévision d'une guerre pour le contrôle de l'Amérique du Nord, le nouveau gouverneur britannique Charles Lawrence, ancien officier colonial particulièrement sceptique quant à la neutralité acadienne, décida de résoudre le problème une fois pour toutes. Il fit venir secrètement une armée de volontaires de la Nouvelle-Angleterre et fortifia les frontières, bloquant toute évasion. Il exigea ensuite un serment d'allégeance absolue. Lorsque les chefs acadiens refusèrent, Lawrence les fit emprisonner et ordonna l'expulsion de la population acadienne tout entière⁸.

Les ordres de Lawrence furent exécutés sans pitié. De septembre à novembre 1755, six mille des douze mille Acadiens de la Nouvelle-Écosse furent déportés dans les colonies britanniques d'Amérique. Les déportés arrivèrent en Nouvelle-Angleterre au moment où les forces anglaises venaient d'essuyer des revers assez sévères au cours des conflits frontaliers qui suivirent la dispersion des Acadiens et précédèrent de peu la guerre de Sept Ans. Terrifiés à l'idée de représailles françaises et indiennes, les colons anglais de la Nouvelle-Angleterre, saisis d'une francophobie violente, trouvèrent dans la population acadienne le bouc émissaire rêvé⁹.

Plongés dans un environnement étranger et hostile, les exilés puisèrent dans leurs traditions les ressources qui leur permettraient de survivre. Les sempiternelles disputes frontaliers du début de la colonisation leur avaient donné l'habitude des litiges. Ils exigèrent donc d'être traités en prisonniers de guerre, demandant avec insistance que le gouvernement les loge et les nourrisse pendant toute la guerre. L'environnement peu accueillant qu'ils avaient connu en Acadie les avait formés à une endurance patiente et ils acceptèrent leur sort avec fatalisme chaque fois qu'il était clair que les protestations amèneraient des persécutions pires encore. Or la solidarité étroite

qui existait parmi eux, tissée par les liens du sang et étayée par leur fond culturel commun, leur donna la force de supporter les humiliations et les souffrances et de croire inébranlablement qu'ils seraient un jour réunis dans un climat de liberté.

Cette union et cette solidarité préservèrent donc la culture acadienne dispersée mais non pas effritée. À la fin de la guerre de Sept Ans, les exilés purent quitter les colonies anglaises. La plupart se réjouirent à l'idée de rebâtir leur existence, qu'il s'agisse de ceux qui étaient détenus à Halifax ou de ceux qu'on avait emprisonnés depuis 1755. Ils pensèrent d'abord retourner en Nouvelle-Écosse, mais quand le gouvernement britannique l'interdit, les expatriés durent chercher un refuge ailleurs. La France était si lointaine que seuls les Acadiens emprisonnés en Angleterre purent y chercher asile. Par contre, la Louisiane, où régnait une culture française régie par un gouvernement peu tyrannique leur offrait de grandes terres incultes et présentait tous les avantages possibles pour ces déportés à la recherche d'une nouvelle vie.

Donc, à partir de 1764, les Acadiens commencèrent à quitter l'empire britannique pour se diriger vers la Louisiane; en moins de quatre ans, la vallée inférieure du Mississippi mérita le nom de « Nouvelle-Acadie » que lui donnèrent les exilés. Deux cent trente et un atteignirent la Nouvelle-Orléans à la fin de février 1765 et fondèrent cette Nouvelle-Acadie. Commandés par Joseph Broussard, dit Beausoleil, le héros légendaire de la résistance acadienne (1755-1758), les immigrants s'établirent le long du bayou Têche, dans la région des Attakapas¹⁰.

Peu après arrivèrent des rescapés des camps de concentration de la Nouvelle-Écosse. Tout comme leurs prédécesseurs, ces nouveaux immigrants mirent le cap sur la Louisiane en passant par Saint-Domingue. Ils atteignirent La Nouvelle-Orléans au début de l'année 1765, mais ne furent pas autorisés à s'installer sur n'importe quelle terre. Le gouvernement provisoire de la colonie (qui avait été cédée par la France à l'Espagne mais n'avait pas encore de gouverneur espagnol) avait fait banqueroute; l'aide apportée aux colons acadiens du poste des Attakapas avait épuisé le Trésor et le gouvernement dut donc placer les nouveaux arrivés à Saint-Jacques de Cabannocé sur les bords du Mississippi.

Antonio de Ulloa, le premier gouverneur espagnol, continua à installer les immigrants le long du bas Mississippi. Il espérait créer une chaîne de forteresses sur la rive gauche du « Père des Eaux » pour protéger des incursions anglaises et indiennes sa frontière la plus vulnérable. Comme il n'avait pas assez de troupes pour ces postes, il décida d'établir les Acadiens près des forteresses. Il espérait que ces nouveaux colons s'organiseraient en milice et renforceraient les troupes régulières. Ulloa commença l'exécution de ce projet grandiose au début de l'année 1766, alors qu'une nouvelle vague acadienne touchait les côtes de la Louisiane. À la fin de septembre, deux cent vingt-quatre exilés atteignirent La Nouvelle-Orléans après avoir tra-

versé le Maryland et furent envoyés d'office au nord des paroisses Saint-James et Ascension. Au moins six cent cinquante réfugiés en provenance de la Baie de Chesapeake et de Pennsylvanie suivirent. Les chargements étaient immédiatement dirigés sur l'avant-poste espagnol le plus récent si bien que le peuplement acadien se fit constamment vers l'amont et se concentra en 1766 à Saint-Jacques de Cabannocé, puis en 1767 à Saint-Gabriel, et finalement en 1768 à San Luis de Natchez¹¹.

Ces réfugiés du Maryland et de la Pennsylvanie (huit cents en tout) établis d'office dans des postes isolés se trouvèrent contrariés dans leurs aspirations de rassemblement et en tinrent rigueur à l'administration espagnole. Ils avaient choisi d'émigrer en Louisiane pour y recréer leur culture et y réunir leurs familles. Comme Ulloa avait encouragé les premiers arrivés à faire venir leurs parents des colonies britanniques, les Acadiens avaient toutes les raisons du monde de croire qu'ils pourraient réaliser ce rêve. Ils se montrèrent fort mécontents quand les nouveaux arrivants furent envoyés dans des postes de plus en plus éloignés et s'insurgèrent contre ce qu'ils considéraient être une trahison espagnole. Dans leur colère croissante, ils se joignirent en grand nombre aux mécontents créoles qui chassèrent Ulloa de la Louisiane.

Les erreurs d'Ulloa servirent de leçon à ses successeurs qui adoptèrent une attitude conciliante à l'égard des Acadiens qui maintenant formaient le groupe ethnique le plus important du sud de la Louisiane. Les Acadiens, dans les postes isolés, obtenaient généralement la permission de rejoindre leurs parents dans d'autres établissements en prouvant qu'ils avaient de bonnes raisons pour demander un transfert. Lorsque 1 598 exilés arrivèrent de France en 1785, l'intendant Martin Navarro, qui avait été l'adjoint d'Ulloa pendant la révolte de 1768, décida d'être conciliant et autorisa les immigrants à s'installer où ils le voudraient¹².

Vers la fin du XVIII^e siècle, le régime espagnol eut de moins en moins d'influence sur les Acadiens. Par inadvertance, il contribua à raffermir le caractère indépendant des nouveaux colons, car les réfugiés du Maryland et de la Pennsylvanie, qui avaient été de petits cultivateurs et des éleveurs de porcs en Acadie, s'établirent, sur les ordres d'Ulloa, le long du Mississippi où ils purent perpétuer leur mode de vie traditionnel. La terre des levées naturelles sur lesquelles ils s'établirent était une des plus riches d'Amérique du Nord, mais le défrichement difficile de ces terrains les força à continuer leurs traditions de petites exploitations, au moins pendant le XVIII^e siècle. La faible densité de la population, l'étendue des terres, l'abondance des animaux sauvages et la topographie des lieux militèrent contre l'élevage du bétail sauf pour la consommation personnelle. Les ventes à l'extérieur étaient réduites au minimum.

Les immigrants de 1785 qui partageaient les traditions des réfugiés du Maryland et de la Pennsylvanie purent ainsi perpétuer leur mode de vie puisqu'ils eurent une liberté de choix pleine et entière. Ils décidèrent naturellement d'occuper les terres libres le long du Mississippi et de son

confluent, le bayou Lafourche. Eux aussi devinrent bientôt de petits propriétaires prospères qui s'adonnaient à l'élevage porcin.

La même liberté avait été accordée par Ulloa aux premiers arrivés commandés par Broussard. Ceux-là qui, avant la dispersion, avaient surtout pratiqué l'élevage du bétail et la trappe, choisirent les vastes prairies, ou « savanes », près du bayou Têche où d'immenses troupeaux sauvages leur permirent de continuer leurs occupations traditionnelles. L'activité économique sur les bords du Têche resta donc fondamentalement semblable à celle de l'Acadie, mais les terres basses et humides et le climat semi-tropical forcèrent les exilés à changer certaines cultures. Avant la dispersion, ils avaient cultivé les choux, les navets et le blé qui formaient la base de leur alimentation. Les longs étés et l'humidité de la Louisiane rendaient ces cultures impossibles. Les vêtements acadiens avaient toujours été de lin ou de laine, l'un et l'autre presque introuvables sur la frontière louisianaise. Les exilés durent donc trouver d'autres ressources céréalières, maraîchères et textiles, et les trouver rapidement. Le maïs remplaça le blé dont les immigrants avaient essayé la culture sans grand succès, et forma bientôt la base de l'alimentation des Acadiens et de leurs animaux. Le coton, plus facile à laver et mieux adapté au climat, remplaça rapidement le lin et la laine¹³.

Le climat humide et chaud de la Louisiane influença profondément la culture matérielle des Acadiens, et spécialement la construction des maisons. Les maisons d'Acadie étaient conçues pour protéger du froid et retenir la chaleur. Unissant des principes d'architecture européens et indiens, les maisons étaient donc petites, construites de « poteaux-en-terre » avec des murs faits de plâtre pour économiser le bois dont on faisait grande consommation pendant l'interminable hiver du Canada. Ces techniques de construction adaptées au climat septentrional n'étaient guère praticables en Louisiane où le bref hiver ne comporte qu'une quinzaine de jours de gelées. Les nappes d'eau très proches de la surface du sol, les inondations fréquentes et les termites interdisaient les « poteaux-en-terre » et les caves dans lesquelles les Acadiens emmagasinaient leurs provisions d'hiver.

La construction des maisons dut donc être entièrement transformée. Les Acadiens percèrent des portes et des fenêtres dans la façade et à l'arrière pour créer des courants d'air pendant la canicule. Ils construisirent des galeries extérieures pour protéger l'intérieur de l'action directe du soleil et pour empêcher les pluies torrentielles d'emporter le plâtre. Les bardeaux de bois, plus aptes à renvoyer la chaleur, remplacèrent le chaume. Pour protéger la maison de l'humidité du sol, des inondations et des termites, les Acadiens empruntèrent aux Créoles la construction exhaussée, la maison étant érigée sur des cales de cyprès. Finalement, de petits bâtiments secondaires servirent à l'entrepôt des provisions, remplaçant la cave, impossible à creuser. Les Acadiens gardèrent néanmoins les grandes lignes de la maison normande que leurs ancêtres avaient introduite dans le Nouveau Monde. Ils conservèrent aussi certaines vieilles techniques de construction française et

celles qu'ils avaient apprises sur la frontière canadienne, comme l'utilisation de plâtre et de boue pour les murs intérieurs, les serrures en mortaise et les charnières en bois.

La cuisine se transforma pour s'adapter au nouvel environnement. Les produits semi-tropicaux avaient nécessairement remplacé les anciennes cultures. On les accommoda d'abord à la façon ancestrale : légumes et viandes bouillis, céréales cuites au four, et œufs et poissons frits. Puis le gombo remplaça la soupe, le pain de maïs celui de froment ; les patates douces et les fèves se substituèrent aux navets et aux choux, et la « barbue » (ou poisson-chat) à la morue.

La topographie et le climat marquèrent donc la culture matérielle acadienne, transformation évidente dans l'architecture, la cuisine et l'artisanat. Cette nouvelle culture, formée d'éléments anciens et d'adaptation aux nouvelles circonstances, persista pendant le premier siècle de l'établissement acadien en Louisiane. Mais les immigrants furent rapidement confrontés à une série de barrières sociologiques et culturelles qui, elles aussi, eurent un impact important et durable bien que plus subtil.

La première et la plus importante fut l'auto-frontière. Les exilés vinrent en Louisiane pour y reconstruire un certain univers et un certain mode de vie. Ils adaptèrent leurs activités traditionnelles au nouvel environnement, adaptation facilitée par le hasard providentiel qui permit à certains groupes de s'établir sur des terres assez semblables à celles qu'ils avaient abandonnées. En moins de six ans, ils connurent un niveau de vie à peu près comparable à celui qu'ils avaient atteint avant l'exil. Cette modeste prospérité leur permit d'abord de créer une nouvelle Acadie à l'image de l'ancienne. Mais l'accumulation de richesses due à un travail assidu risquait de désagréger leur culture, car il se créa une élite économique qui menaça de détruire l'unité acadienne. La société louisianaise devenait un système de castes dans lequel l'appartenance ethnique décidait du statut social. Les Acadiens formaient les couches les plus basses de la société blanche ; aussi ceux d'entre eux qui devenaient prospères cherchaient-ils à se faire accepter par les classes supérieures, c'est-à-dire par un groupe de culture et d'ethnie différentes. Les Acadiens risquaient donc de voir leur société privée de ses chefs absorbés par d'autres groupes, une conséquence de leur ascension économique et sociale¹⁴.

C'était un phénomène tout nouveau pour eux. Bien que la vieille Acadie eût connu une stratification économique, la richesse n'y signifiait pas un statut social élevé. En Louisiane, à la fin du XVIII^e siècle, la position sociale commençait à dépendre du nombre d'esclaves possédés. La tradition d'indépendance des Acadiens et leur récente captivité chez les Anglais les incitèrent à rejeter ce système. Ils se rappelaient qu'ils avaient été captifs en terre étrangère, comme les Noirs, et ils savaient que l'élite de la colonie les plaçait à peine au-dessus des esclaves dans l'échelle sociale. Les premiers colons acadiens de la Louisiane n'achetèrent donc guère d'esclaves, même

dans les années 1770, époque à laquelle ils connurent une certaine prospérité. Leur société resta pastorale comme elle l'avait été avant la dispersion.

La deuxième génération ne partagea pas les sentiments égalitaires de ses parents. Surtout dans les zones marécageuses, dès les années 1770, certaines familles avaient acheté des travailleurs et des bonnes d'enfants de leurs voisins créoles. L'existence d'un esclavage, même à une échelle des plus modestes, changea la façon de juger des enfants et des petits-enfants de maîtres. Les jeunes Acadiens de familles plus fortunées, qui sans aucun doute enviaient le prestige social des Créoles, commencèrent à voir dans les esclaves noirs non pas des êtres humains, mais des instruments utiles à la promotion sociale et économique. Les esclaves permettaient d'acquérir un plus grand nombre d'esclaves et d'aspirer à une opulence et à un étalage de richesse rivalisant avec ceux des planteurs créoles. Comme ces derniers, les nouveaux riches Acadiens construisirent de fastueuses plantations, parièrent aux courses de pur-sang et envoyèrent leurs enfants dans des pensionnats. La sécurité économique ne leur suffisant pas, ces riches Acadiens marièrent leurs enfants à des familles créoles, ultime confirmation de la position sociale qu'ils voulaient atteindre¹⁵.

Cette apostasie resta cependant très limitée, bien que les planteurs acadiens soient devenus plus nombreux pendant les années troublées qui précédèrent la guerre de Sécession. La plupart des Acadiens gardèrent leurs distances avec les planteurs créoles dont la hauteur les irritait et dont ils rejetaient les valeurs. Hormis la zone de grandes plantations, seule une infime minorité posséda des esclaves, et la plupart des propriétés demeurèrent de petites exploitations. La demeure typique de l'habitant modeste resta la maison de deux pièces construite sur cales que les colons avaient appris à bâtir au XVIII^e siècle.

L'inimitié culturelle aiguë qui divisa les Créoles et les Acadiens à la fin du XIX^e siècle facilita le maintien des valeurs traditionnelles. Depuis leur arrivée, les Acadiens avaient cherché à rétablir leur société et y avaient été aidés par leur isolement. Traumatisés par l'exil qu'ils avaient connu si récemment et pris dans le feu-croisé culturel de groupes rivaux, ils préféraient se tenir à l'écart de voisins dont l'influence aurait pu transformer leur culture. Les Acadiens furent exaspérés par les prétentions sociales des Créoles et ces derniers s'insurgèrent contre ce qu'ils considéraient comme de « l'impudence » de la part de ces gens qui refusaient de faire des courbettes devant leurs soi-disant supérieurs. À l'animosité des Créoles envers les nouveaux arrivés s'ajoutait l'hostilité des Indiens, qui n'acceptaient pas leur établissement sur les terres de leurs tribus, et l'inimitié de la population noire encore peu nombreuse mais en voie de développement, qui, peinant dans un esclavage de plus en plus pénible, éprouvait un vif ressentiment envers tous les Blancs.

Les échanges sociaux et culturels qui se produisirent à l'intérieur de la population polyglotte des paroisses du Sud diminua quelque peu les fric-

tions, mais sans les éliminer. Les exilés empruntèrent aux Créoles la passion des chevaux de courses ; les esclaves leur enseignèrent la cuisine africaine ; et leurs voisins indiens leur apprirent les vertus des herbes médicinales de la région. L'interaction culturelle se reflétait dans les relations sociales et les Acadiens soucieux de s'élever dans l'échelle sociale réussirent finalement une certaine fusion avec l'élite créole. Comme les Créoles qu'ils imitaient servilement, les planteurs acadiens abusèrent de leurs esclaves noires et en eurent une progéniture de sang mêlé, de plus en plus nombreuse au début du XIX^e siècle. Mais les petits propriétaires acadiens qui formaient la grosse majorité de la population se risquaient rarement au-delà des limites de leur groupe dont les mariages endogames préservèrent l'intégrité et la cohésion. Les pressions internes exigeaient que tous adhèrent aux normes de la culture traditionnelle. Cette conformité, ajoutée à la stabilité des frontières de groupe, permit à cette société, transplantée et ressuscitée, non seulement de résister aux changements mais aussi d'absorber des groupes ethniques aux liens moins étroits. Les étrangers qui se marièrent dans des familles acadiennes furent ainsi assimilés au groupe, et leurs enfants furent toujours élevés en purs Acadiens¹⁶.

L'ethnicité acadienne passa le cap du premier siècle de sa vie en Louisiane (1765-1865), mais le prix de la survie culturelle s'avéra de plus en plus onéreux. Au début du XIX^e siècle, les Acadiens établis le long du Mississippi et des bayous Têche et Lafourche cherchèrent à se soustraire à l'entretien obligatoire des levées le long de ces cours d'eau et au manque de terres dans les zones marécageuses. Ils s'isolèrent socialement et culturellement. Avant la guerre de Sécession, de nombreux petits propriétaires durent abandonner leurs plantations trop exiguës pour apporter les revenus nécessaires à leur subsistance. Ces Acadiens devinrent contremaîtres, artisans ou ouvriers de l'industrie sucrière, mais ayant perdu leur indépendance économique, ils furent les premiers à s'américaniser.

La guerre de Sécession arrêta cette désintégration. Les Acadiens s'étaient toujours désintéressés des querelles nord-sud qui dominèrent la politique américaine jusqu'à la guerre et amenèrent ce tragique conflit. Jusqu'aux années 1840, les Acadiens, surtout les petites gens, avaient évité de s'aventurer dans la politique. Mais, pendant cette décennie, le parti démocrate répandit en Louisiane l'idéologie jacksonienne et choisit comme candidat pour le poste de gouverneur un Acadien, Alexandre Mouton. Pour la première fois, des centaines d'Acadiens participèrent activement à la vie politique de l'État et devinrent rapidement la base du parti démocrate dans le sud de la Louisiane.

Ces nouvelles recrues démocrates ne s'intéressaient guère aux événements extérieurs à leur paroisse. La politique nationale les intéressait peu, bien qu'il devint de plus en plus difficile de ne pas en tenir compte pendant les années agitées qui précédèrent la conflagration de 1861. L'esclavage et l'unité nationale étaient des questions brûlantes dont les politiciens se ser-

vaient pour soulever un enthousiasme frénétique pendant les barbecues et rallyes qui précèdent toujours les élections en Louisiane.

Le plus prisé des orateurs d'avant-guerre fut le gouverneur Alexandre Mouton dont les harangues passionnées sur le bon droit des sudistes impressionnèrent profondément les Acadiens pauvres et leur firent adopter le point de vue sécessionniste. Aux élections de 1860, il arriva donc, chose surprenante, que la grande majorité des classes les plus déshéritées, influencée par Alexandre Mouton, vota pour des candidats sécessionnistes, alors que la plupart des planteurs acadiens choisirent des modérés¹⁷.

Les pro-sécessionnistes acadiens récoltèrent les raisins de leur colère. Comme les autres États du Sud, la Louisiane rompit ses liens avec le gouvernement fédéral et la guerre s'ensuivit. Les hostilités ne touchèrent pas immédiatement les Acadiens. Les fils de familles se portèrent volontaires dans l'armée sudiste, mais les petits habitants restèrent sur leurs terres. En 1862, la tournure des événements changea et beaucoup de petits fermiers furent mobilisés de force. Il en résulta une haine féroce envers le gouvernement confédéré, aggravée ensuite par les confiscations de bétail et de récoltes. Leurs conscrits désertèrent en masse chaque fois que leurs unités battaient en retraite devant les incursions périodiques des soldats de l'Union dans les paroisses du Sud. Les déserteurs accueillirent les envahisseurs en libérateurs, mais leur joie se mua vite en haine lorsque les nordistes s'avérèrent pires que les confédérés. Alors que les sudistes réquisitionnaient les vivres dans la mesure de leurs besoins, les nordistes mirent systématiquement les exploitations à sac pour priver l'ennemi de ravitaillement.

Les Acadiens se trouvèrent donc à nouveau entre deux feux, non seulement menacés de famine, mais aussi passibles d'emprisonnement ou d'exécution pour désertion. Une fois de plus, victimes d'une cause qui n'était pas la leur, ils virent les fruits de leur labeur saccagés, leurs terres ravagées, et leur patrie en cendres. Une fois de plus, les survivants de l'holocauste se tournèrent vers l'avenir, déterminés à survivre, envers et contre tous.

NOTES

1. Cet article inédit a été traduit par Edmée Montel, Isabelle Deutsch, Barry Jean Ancelet et Mathé Allain.
2. Andrew Hill Clark, *Acadia : The Geography of Early Nova Scotia to 1760*, Madison, University of Wisconsin Press, 1968; François-Edme Rameau de St-Père, *Une colonie féodale en Amérique : l'Acadie, 1604-1881*, 2 tomes, Paris, Plon, Nourrit, 1889; Naomi Griffiths, *The Acadians : Creation of a People*, New York, McGraw Hill, Ryerson, 1973; Émile Lauvrière, *La Tragédie d'un peuple : histoire du peuple acadien de ses origines à nos jours*, 2 tomes, Paris, Plon, 1886; John B. Brebner, *New England's Outpost : Acadia Before the Conquest of Canada*, New York, Columbia University Press, 1927.
3. Naomi Griffiths, *op. cit.*, p. 13, 22; Carl A. Brasseaux, « Four Hundred Years of Acadian Life in North America », *Journal of Popular Culture*, Vol. XXIII, No. 1, 1989, p. 5.
4. Naomi Griffiths, *op. cit.*, p. 13, 22; Carl A. Brasseaux, *The Founding of New Acadia : Beginnings of Acadian Life in Louisiana, 1765-1803*, Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1987, p. 13-24, 150-166.
5. Naomi Griffiths, *op. cit.*, p. 2, 3, 13, 14, 18; Geneviève Massi-
gnon, *Les Parlers français d'Acadie : enquête linguistique*, (2 tomes), Paris, C. Klincksieck, 1962, vol. I, p. 70-75; Nicole T. Bujold et Maurice Caillebeau, *Les Origines des premières familles acadiennes : le Sud-Loudunais, Poitiers*, Imprimerie l'Union, 1979; Rameau de St-Père, *op. cit.*, vol. I, p. 167.
6. Carl A. Brasseaux, *The Founding of [...]*, *op. cit.*, p. 2.
7. Rameau de St-Père, *op. cit.*, vol. II, p. 61; Naomi Griffiths, *op. cit.*, p. 27.
8. Voir Naomi Griffiths, ed., *The Acadian Deportation : Deliberate Perfidy or Cruel Necessity?*, Toronto, Copp Clark Publishing, 1969.
9. John B. Brebner, *op. cit.*, p. 134-208; Thomas B. Akins, ed., *Acadia and Nova Scotia : Documents Relating to the Acadian French and the First Colonization of the Colony, 1714-1758*, second edition, Cottonport, Louisiana, Polyanthos, 1972, p. 235-409.
10. Carl A. Brasseaux, *The Founding of [...]*, *op. cit.*, p. 73-115.
11. *Ibid.*; Carl A. Brasseaux, *Denis-Nicolas Foucault and the New Orleans Rebellion of 1768*, Ruston, Louisiana, McGinty Publications, Louisiana Tech University, 1987, p. 43-46, 54, 72-79.
12. Oscar W. Winzerling, *The Acadian Odyssey*, Bâton-Rouge, Louisiana State University Press, 1955.
13. Carl A. Brasseaux, *The Founding of [...]*, *op. cit.*, p. 121-149.
14. Carl A. Brasseaux, « Four Hundred Years [...] », *op. cit.*, p. 7-9; *id.*, « Acadians, Creoles, and the 1787 Lafourche Smallpox Outbreak », *Revue de Louisiane/Louisiana Review*, VIII, 1979, p. 55-58.
15. Vaughan B. Baker, « Patterns of Slave Ownership in Lafayette Parish, 1850 », *Attakapas Gazette*, Vol. X, 1974, p. 144-148; James H. Dormon, *The People Called Cajuns : An Introduction to an Ethnohistory*, Lafayette, Center for Louisiana Studies, 1983, p. 43-51.
16. Donald J. Hebert, *Southwest Louisiana Records*, (33 tomes), Cecilia/Eunice, Louisiana, Hebert Publications, 1974-1990.
17. Carl A. Brasseaux, « The Secession Movement in St. Landry Parish, 1860-1861 », *Louisiana Review*, Vol. VII, 1978, p. 129-154.